

POPULATION
ET EMPLOI NON STRUCTURE
EN COTE D'IVOIRE

Xavier OUDIN
Ministère de l'Industrie
COTE D'IVOIRE

INTRODUCTION

L'analyse des données démographiques est souvent la première étape d'une évaluation des activités non structurées en termes d'emplois. La comparaison de la population active non agricole avec les emplois dénombrés par les statistiques d'entreprises modernes laisse en général apparaître un solde important que l'on hésite à présenter comme étant le secteur non structuré. De plus, ce solde ne correspond pas du tout aux évaluations d'emplois des activités artisanales ou sur les marchés faites à partir de recensements d'établissements non structurés.

La "technique du solde" revient à assimiler au secteur non structuré toute activité (ou plutôt tout actif) qui n'est pas comptée dans les statistiques du secteur moderne. Ainsi, un employé non déclaré d'une grande entreprise d'import-export ou le personnel d'une moyenne entreprise appartenant à une personne influente qui néglige d'envoyer ses documents comptables à la Comptabilité Nationale seront-ils comptés en même temps qu'une vendeuse d'eau dans la rue ou un petit cireur de chaussures, sans parler des chômeurs. De plus l'importance du solde dépend du champ couvert par les statistiques du secteur moderne d'une part, par la définition plus ou moins large de l'activité de la population d'autre part. Dès lors, il devient difficile et incorrect statistiquement de comparer de telles données sur le secteur non structuré sur une longue période ou d'un pays à l'autre.

Ces arguments expliquent que l'on ne cherche pas à aller plus en avant dans une telle démarche, au point parfois de ne même plus se poser la question sur l'activité des personnes qui ne sont pas comptées dans le secteur moderne ou les données que l'on possède sur l'artisanat. Pourtant, il semble que les raisons mêmes qui expliquent ce désintérêt puissent au contraire servir à une meilleure compréhension des activités non structurées et à ouvrir un oeil critique sur les diverses évaluations de l'emploi dans le secteur non structuré.

Tout d'abord, une analyse plus approfondie des variables descriptives de la population permet déjà de délimiter certaines

catégories de population qu'il est intéressant d'isoler : population de 10-14 ans ou population active marginale féminine dans les villes ou les campagnes. Toujours dans le recensement de la population, on trouve des variables descriptives de l'activité (type d'activité) et de l'occupation des personnes (profession, statut dans la profession). Or, la répartition de la population selon ces variables apporte un éclairage très important sur le type d'emploi occupé : il est possible à ce niveau de distinguer les salariés des indépendants, apprentis et aides familiaux, ou bien certaines professions exercées par définition dans le secteur moderne d'autres exercées dans le secteur non structuré etc. Surtout, la combinaison de ces différentes variables permet de descendre à un niveau assez fin dans la description de l'activité de la population. Dès lors, on ne comparera pas les données sur l'emploi moderne à l'ensemble de la population active, mais à une partie seulement, et toute autre donnée sur l'emploi provenant de statistiques d'établissements ou de dénombrements divers pourra être rapprochée utilement des données démographiques.

L'application de tels principes aux statistiques démographiques ivoiriennes n'est cependant pas aisée, dans la mesure où quelques erreurs importantes lors du recensement de la population et de l'enquête à passages répétés ont nécessité un travail de redressement de la part des démographes, travail qui n'a évidemment pas été fait pour les variables descriptives de l'activité. Par ailleurs, les statistiques d'emploi provenant de données sur les établissements et entreprises sont nombreuses et souvent incohérentes entre elles. Il a donc fallu opérer des choix parmi de nombreuses estimations ou sources divergentes et effectuer de multiples calculs autour d'estimations. Ces choix et calculs ne sont pas explicités ici ; ils collent le plus possible aux sources originelles ou aux travaux publiés, lorsque ceux-ci sont acceptables.

Le problème de la constance du champ couvert par les statistiques peut aussi être partiellement résolu lorsque l'on est capable d'isoler certaines catégories de population qui sont à l'origine des présentations divergentes de statistiques. Mais surtout, des glissements d'une catégorie à l'autre, lorsque celles-ci sont nombreuses, n'entâchent pas l'analyse des autres catégories. Par exemple, on constate en Côte d'Ivoire une baisse de l'emploi moderne dans le bâtiment depuis 1979. Or, beaucoup d'entreprises naguère enregistrées dans le secteur moderne continuent à exercer en négligeant les formalités d'enregistrement. Elles seront ici assimilées au secteur intermédiaire et non pas au secteur non structuré. Il peut s'agir d'un palliatif, mais au moins on évitera une erreur de jugement si l'on se donne la peine d'étudier ensemble l'évolution des différentes catégories d'emploi.

L'exposé présenté ici se borne à montrer les différentes étapes des calculs qui aboutissent à un bilan de l'emploi en Côte d'Ivoire en 1975 et 1980. Après avoir rapidement présenté la population de la Côte d'Ivoire, nous étudierons la population active, puis l'occupation

exercée. A ce stade, il sera possible de présenter différentes catégories de population occupée en n'utilisant que des variables démographiques. Puis après avoir décrit les statistiques d'entreprises et la typologie qui en découle, nous serons en mesure d'établir un bilan de l'emploi en 1975 et en 1980, la population étant répartie par grands secteurs d'activité et types d'emploi.

1 - LA POPULATION DE COTE D'IVOIRE

1.1 - Les Sources démographiques

Nous nous appuyerons exclusivement sur deux sources, qui sont le Recensement Général de la Population de 1975 (RGP 75) et l'Enquête démographique à Passages Répétés de 1978 (EPR 78). Le Recensement de 1975 est la seule opération démographique exhaustive réalisée en Côte d'Ivoire à ce jour. C'est à partir des résultats de ce recensement qu'ont été déterminées les caractéristiques de la population en Côte d'Ivoire et que sont calculées la plupart des projections. De plus, le recensement a servi aux enquêtes ultérieures comme base de sondage.

L'Enquête à Passages Répétés, réalisée en 1978 et 1979, avait pour but de fournir des informations sur des mouvements (naturels et migratoires) qu'un recensement ne peut donner. Cette enquête a été réalisée auprès d'un échantillon de 200 000 personnes. Les données de structure de la population, qui nous intéressent ici, datent de 1978.

Ces deux opérations présentent des anomalies ou des erreurs dans leurs résultats. Pour le recensement de 1975, il s'agit principalement du mauvais enregistrement de certaines variables, notamment l'âge. Ce biais a été rectifié par la suite pour le calcul de projections de population. Mais il n'a pas été possible de rectifier les autres caractéristiques par âge, notamment l'activité.

Si les erreurs du recensement de 1975 peuvent être imputées à la phase de collecte des données, on ne peut en dire autant de l'EPR où la formation et le suivi des enquêteurs semblent avoir été particulièrement soignés. Dans l'EPR, certaines catégories de population ont été sous-estimées dans l'échantillon. C'est le cas notamment d'une partie de la population masculine d'âge actif : travailleurs des campements ruraux ou des quartiers périphériques des villes.

Les erreurs et anomalies de ces deux sources nous obligent à considérer les évolutions de structure de la population entre 1975 et 1978 avec la plus grande circonspection. En fait, le rapprochement des résultats entre les données de ces deux enquêtes nous amènera plutôt à corriger les erreurs de l'une par des informations de l'autre. Cette analyse comparée s'avère finalement enrichissante, aussi bien pour préciser des notions relatives à l'activité des personnes que pour proposer des estimations en volume des différentes catégories de population active.

C'est également grâce à l'étude de ces deux sources que les démographes ont bâti des projections de population à moyen terme. Nous n'utiliserons ici que les projections pour l'année 1980, qui nous serviront à présenter un bilan de l'emploi.

1.2 - Caractéristiques générales de la population

La population totale de la Côte d'Ivoire était en 1975 de 6 709 600 personnes. Il s'agit d'une population dont le taux de croissance annuelle est très élevé (près de 4% par an). Cette croissance est due à une croissance naturelle forte et à un flux migratoire important. En 1975, les étrangers représentaient 22,4% de la population, contre 17,5% en 1965. Leur part est estimée à 27,9% en 1983. Pour cette raison, le taux de masculinité est élevé : 107,4 hommes pour 100 femmes.

D'une façon générale, la structure de la population totale est profondément marquée par la présence des étrangers qui sont surtout des hommes (145 hommes pour 100 femmes chez les non-ivoiriens), et plus nombreux dans la population d'âge actif ; 62,7% des étrangers ont entre 15 et 59 ans alors que chez les ivoiriens, cette proportion est de 31,4% (en 1975).

Tableau n° 1 : Population de Côte d'Ivoire

	1975			1980		
	M	F	T	M	F	T
Rurale	2 314,2	2 249,1	4 563,3	2 408,7	2 356,0	4 764,7
Villes	640,3	554,8	1 195,1	850,4	753,1	1 603,5
Abidjan	520,3	430,9	951,2	877,6	719,4	1 597,0
Total	3 474,8	3 234,8	6 709,6	4 136,7	3 828,5	7 965,2

1.3 - L'étude de l'emploi d'après les statistiques de population

En raisonnant à partir de données corrigées et donc cohérentes, nous cherchons à présenter un bilan de l'emploi devant aboutir à la mise en évidence de l'emploi non structuré. Nous commençons donc par étudier le taux d'activité et le volume de la population active dans différentes catégories de population, à l'aide des deux sources citées. Il est déjà possible à ce stade d'isoler certaines catégories d'actifs du secteur non structuré. Puis en s'intéressant à la population occupée non agricole, on peut établir une distinction selon le type de profession exercée et selon le statut dans la profession. La comparaison de ces données avec les statistiques d'emploi des entreprises est la dernière

étape et permet d'aboutir en définitive à la présentation de catégories d'emploi plus précises, et qui semblent mieux refléter la réalité qu'un simple solde entre population active et les emplois dénombrés par les statistiques d'entreprises.

2 - L'ACTIVITE

2.1 - Population active et taux d'activité

Si la répartition de la population masculine selon le type d'activité est comparable entre 1975 et 1978, il n'en va pas de même en ce qui concerne la population féminine. En 1978, une définition beaucoup plus restrictive de la ménagère aboutit à augmenter considérablement le taux d'activité féminine. Mais on trouve également de notables différences de taux d'activité entre ces deux dates pour les moins de 15 ans et les 60 ans et plus des deux sexes. La notion d'activité semble donc quelque peu fluctuante dans une population en majeure partie agricole et non salariée.

De plus, les erreurs dans les deux enquêtes ne nous autorisent pas à interpréter toutes les variations de taux d'activité catégoriels constatées. Nous avons donc choisi de garder des taux d'activité constants en 1975 et 1980, en retenant du recensement de 1975 ou de l'EPR 1978 les taux catégoriels où les erreurs étaient les moindres.

Plus que la variation du taux d'activité, c'est l'évolution des différentes strates de la population totale, déterminées par l'âge, le milieu, le sexe ou la nationalité qui nous intéressent. En effet, la structure de la population de la Côte d'Ivoire varie rapidement, et ce sont les strates de population qui connaissent la plus forte part d'emplois non structurés qui évoluent le plus vite : par exemple, les étrangers de 15-59 ans en milieu urbain.

Tableau n° 2 : Taux d'activité et population active

	1975		1980	
	Tx d'act.(%)	Pop. act.	Tx d'act.(%)	Pop. act.
Rural H. 10-14 ans	26,2	66,1	26,2	66,6
15 et +	94,7	1 226,1	94,9	1 287,9
F. 10-14 ans	32,3	76,7	32,3	77,6
15 et +	78,3	969,3	78,0	1 010,4
Urbain H. 10-14 ans	9,9	10,6	9,9	16,7
15 et +	80,7	606,3	81,8	890,8
F. 10-14 ans	10,0	12,7	10,0	18,8
15 et +	38,2	204,2	39,0	312,8
TOTAL (10 ans et +)	69,8	3 172,0	68,2	3 681,7

Ces taux d'activité globaux varient avec la pondération des différentes classes d'âge (15-29, 30-59, 60 et plus) qui ont servi comme base de calcul avec des taux d'activité constants.

Ramené à la population entière, le taux d'activité passe de 47,3% en 1977 à 46,2% en 1980, cette baisse étant due au fait que la population urbaine croît beaucoup plus rapidement que la moyenne, alors que le taux d'activité est plus faible en milieu urbain qu'en milieu rural.

La population active urbaine connaît une croissance annuelle moyenne de 8,2% alors qu'en milieu rural, la croissance n'est que de 0,9%. La Côte d'Ivoire connaît actuellement une période d'urbanisation très rapide qui ne devrait ralentir qu'après l'an 2 000, date à laquelle le taux d'urbanisation aura atteint 66% (32% en 1975).

2.2 - La population active marginale féminine

En appliquant à la population féminine recensée en 1975 les taux d'activité de l'enquête de 1978, nous obtenons une population active féminine bien plus importante. La différence est constituée de femmes dont l'activité n'est pas clairement séparée du travail ménager. C'est en milieu rural que la différence de définition de l'activité a le plus d'effets et elle concerne principalement les femmes qui travaillent dans l'agriculture. En milieu urbain, la population active féminine est augmentée d'un tiers, les taux d'activité des femmes passent de 24% à 33% des 10 ans et plus. La différence est plus accentuée pour les plus de trente ans.

Cette augmentation de la population active se fait au détriment de la catégorie des ménagères. Ce supplément de population active féminine dans différentes enquêtes a été constaté dans d'autres pays, et a donné lieu à la définition d'une population active marginale. En Côte d'Ivoire, les taux d'activité marginale sont extrêmement élevés.

La population active marginale que nous définissons ainsi n'inclut pas les actives agricoles. Les actives marginales non agricoles sont en général des commerçantes. Il s'agit d'emplois non structurés. L'application d'un taux d'activité élevé à la population féminine conduit donc à augmenter le nombre d'emplois non structurés. Nous considérerons ici les "actives marginales" comme une catégorie particulière dans le secteur non structuré, tout d'abord parce qu'il s'agit d'une population facile à identifier et à dénombrer par des calculs sur la population, mais aussi pour faciliter les comparaisons dans le temps ou l'espace et pouvoir inclure ou non cette population dans les statistiques de l'emploi non structuré selon les besoins.

2.3 - Le chômage

Les taux de chômage ("chômeurs" et "en quête de premier emploi") sont faibles et connaissent même une baisse entre 1975 et 1978.

En fait, les chômeurs ainsi dénombrés correspondent grosso modo aux chômeurs enregistrés à l'Office de la Main-d'Oeuvre. Il s'agit d'une population jeune, en majorité masculine, et constituée pour la plus grande part d'Ivoiriens. Si le taux de chômage, rapporté à l'ensemble de la population active n'est que de 2,5% en 1975, et de 2,2% en 1978, on trouve tout de même des taux catégoriels élevés, près de 40% de chômage à Abidjan chez les Ivoiriens de 15-19 ans, plus de 20% entre 20 et 24 ans etc.

Ces caractéristiques montrent que seul le chômage "institutionnel" est ainsi saisi. Les chômeurs sont dans ce cas des gens issus du système scolaire et qui cherchent un emploi salarié ou de type moderne.

Nous retiendrons telle quelle cette catégorie de population active dans la présentation du bilan global de l'emploi, sans chercher à estimer les chômeurs non déclarés ou déguisés, pour lesquels les statistiques démographiques ne sont d'aucun secours.

3 - LA POPULATION ACTIVE

3.1 - L'occupation

La population active qui n'est pas à la recherche d'un emploi ou hors-activité (1) est la population occupée. Le taux d'occupation est donc le complément à 1 du taux de chômage (incluant ici les hors-activité). Nous avons considéré ici que le chômage ne touchait que les 15-59 ans et que seuls les hommes de cette tranche d'âge pouvaient être hors-activité. La population occupée est donc égale à la population active pour les moins de 15 ans et les plus de 59 ans.

Dans une enquête démographique auprès des individus, la notion d'occupation dépend de l'appréciation de l'enquêteur mais surtout de l'enquêté. Toute personne qui déclare exercer un métier est considérée comme occupée.

(1) Les "hors activité" sont ceux qui occupent habituellement une profession mais qui ne l'exercent pas lors de l'enquête pour une durée limitée. Deux catégories constituent les hors activité ; les militaires du contingent et les prisonniers. Les autres motifs d'exclusion temporaire de l'activité, notamment la maladie ne sont pas pris en compte. Dans le traitement des résultats du recensement de 1975, les hors activité sont toujours comptés dans la population active, ce que nous faisons ici, pour éviter des corrections supplémentaires.

Bien qu'il y ait des critères sur la durée de l'occupation et la période de référence, on ne peut être assuré que la situation des occupés réponde effectivement à ces critères. On ne peut, par exemple, évaluer le travail saisonnier ou à temps partiel. Il est probable que la plupart des individus exerçant une occupation précaire, et dont la durée lors de la période de référence ne correspond pas aux normes fixées, se déclarent néanmoins occupés.

3.2 - Profession et situation dans la profession

Ce sont ces deux variables qui permettent de préciser l'occupation des individus. Notons qu'elles s'appliquent à l'ensemble de la population active, comprenant donc les chômeurs et hors-activité. Ces deux catégories se retrouvent à peu près dans les "non déterminés" des deux variables.

a) Profession et groupes de professions

Pour le recensement de 1975, une nomenclature en 89 postes a été retenue. Un regroupement en huit groupes de professions a été opéré. Pour l'EPR, seuls ces huit groupes sont retenus, les professions détaillées n'ayant pas été codifiées. Les effectifs relevés en 1975 et en 1978 sont les suivants :

Tableau n°3 : répartition de la population active selon le groupe de professions

	1975		1978	
	Nb	%	Nb	%
I Professions scientifiques et libérales	61 213	2,2	53 351	1,6
II Directeurs et cadres administratifs supérieurs	3 509	0,1	6 940	0,2
III Personnels administratifs et assimilés	59 330	2,1	81 071	2,4
IV Personnel commercial et vendeurs	175 124	6,2	303 318	9,2
V Travailleurs spécialisés dans les services	79 304	2,8	83 464	2,5
VI Agriculteurs, forestiers pêcheurs	2 003 488	70,7	2 280 387	68,8
VII Ouvriers non agricoles et chauffeurs	359 315	12,7	472 646	14,3
VIII Travailleurs non classés selon la profession	90 422	3,2	32 522	1,0
Total	2 831 705	100,0	3 313 699	100,0

Il s'agit d'une nomenclature de professions, et non pas d'activités, au sens de la comptabilité nationale. Ce sont davantage les métiers, et non pas les catégories socio-professionnelles, qui sont pris en compte. Certaines appellations sont très précises, d'autres au contraire très vagues. Cette nomenclature n'est pas du tout adaptée à une analyse de l'emploi, et ce n'est que par un croisement de la profession avec le statut dans la profession que l'on pourra avoir une vision plus précise de l'emploi.

b) Situation dans la profession

Les nomenclatures utilisées en 1975 et en 1978 ne sont pas tout à fait semblables. Outre le fait que les hors-activité ne sont pas comptés en 1978, la principale différence vient de la présence en 1978 d'une catégorie "employeurs" (la plupart agriculteurs) incluse dans les indépendants en 1975.

Tableau n° 4 : Population active selon la situation dans la profession

	1975		1978	
	Nb	%	Nb	%
Salariés	527 705	18,6	629 992	19,0
Apprentis	68 149	2,4	90 032	2,7
Aides familiaux	1 112 250	39,3	1 155 737	34,9
Exploitants indépendants	1 038 195	36,7	1 387 017	41,8
Employeurs	-	-	38 215	1,2
Quête 1er emploi	46 486	1,6	-	-
Hors activité	10 265	0,4	-	-
Non déterminé	28 656	1,0	12 706	0,4
TOTAL	2 831 706	100,0	3 313 699	100,0

La part relative des salariés est stable mais connaît des variations notables selon le sexe, le groupe de professions et le milieu d'habitat. En fait, la notion de salariat ne semble pas clairement définie dans les enquêtes démographiques. Il reste de nombreuses situations imprécises (salariés occasionnels, indépendants, sous-traitants, pouvant être rémunérés régulièrement par un "patron", toutes sortes de travailleurs à la tâche etc.) dont on ne sait trop comment elles sont perçues par les enquêteurs et par les enquêtés.

c) Profession et situation dans la profession

Le croisement de ces deux variables permet de bâtir le tableau fondamental pour l'étude de l'emploi et la définition des catégories d'emplois.

Tableau n° 5 : Répartition de la population occupée selon le groupe de professions et de la situation dans la profession

	A	B	C	D	E	N.D. *
	Adminis- tration	Commerce	Services	Agricul- ture	Ouvriers	
1975						
1. Salariés	105 107	19 454	59 241	153 079	184 085	5 585
2. Indépendants	14 947	116 924	15 540	791 224	98 049	1 480
3. Apprentis	1 930	486	389	796	63 686	847
4. Aides familiaux	935	37 785	3 834	1 056 086	11 371	1 475
5. N.D. *	775	393	255	964	1 422	12 449
1978						
1. Salariés	137 573	27 588	65 270	141 603	254 340	3 348
2. Indépendants	2 678	220 759	13 459	1 040 935	123 898	12 329
3. Apprentis	16	698	1 335	777	86 782	424
4. Aides familiaux	-	53 444	3 624	1 092 066	6 856	79
5. N.D. *	825	829	136	5 006	774	5 158

* N.D. = Non déterminés

3.3 - Les occupés agricoles

La Côte d'Ivoire est avant tout un pays agricole et les trois quarts de la population active sont occupés dans le secteur primaire en 1975. Cette proportion baisse rapidement et n'est plus que des deux tiers en 1980.

En milieu rural, environ 9 hommes sur 10 sont employés dans l'agriculture (ou la sylviculture ou la pêche), proportion constante

depuis 1965. Pour les femmes, tout dépend du taux d'activité retenu. En choisissant le taux de 1978, plus fort, on privilégie davantage l'aspect force de travail disponible. Les moins de 15 ans sont nombreux (137 000 des deux sexes), mais leur nombre avait été surestimé en 1975 au détriment des plus de 15 ans, en raison de l'erreur sur les âges. Les soixante et plus fournissent également un apport de main d'oeuvre important, qui ira croissant.

L'emploi agricole n'est pas négligeable en milieu urbain. On dénombrait ainsi 137 000 actifs agricoles lors du recensement de 1975, soit 18% de la population active du milieu urbain. Toutefois, il est erroné de penser que ces actifs sont occupés entièrement au maraîchage ou à la pêche aux abords des villes. La plupart d'entre eux sont en effet des agriculteurs qui exercent en milieu rural mais résident en ville. Les actifs agricoles (et de la pêche) exerçant dans les villes ne sont probablement que quelques milliers.

On constate une baisse assez rapide de cette proportion d'actifs agricoles dans les villes ivoiriennes entre 1975 et 1980. Le nombre de villes faisant partie du milieu urbain étant inchangé entre ces deux dates, il s'ensuit que la définition du milieu urbain de 1975 (villes : plus de 10 000 habitants et de 4 000 à 10 000 habitants avec moins de 50% des chefs de ménages dans l'agriculture) a évolué au détriment des petites villes où la part des agriculteurs était élevée. Si lors du prochain recensement, on reprend la définition de 1975, le nombre de petites villes à forte proportion d'agriculteurs augmentera considérablement, ce qui aura pour effet d'atténuer la baisse de la part des actifs agricoles dans les villes.

3.4 - L'emploi non agricole

Nous avons bâti une nouvelle variable à partir des deux précédentes qui nous donne des catégories d'emplois. Les trois premiers groupes de professions sont regroupés pour donner le tertiaire administratif. Services et commerce sont regroupés, mais l'on établit des catégories selon la situation dans la profession, de même que pour le groupe des ouvriers...

En 1978, les actives marginales sont comptées, ce qui explique la forte proportion d'indépendants du commerce et des services ainsi que des aides. Toutes les autres catégories voient leur part diminuer en raison de ce phénomène.

Ces catégories d'emplois permettent de faire une première distinction entre types d'emploi. Les quatre dernières catégories qui représentent 47,4% en 1975 et 53,3% en 1978 sont des emplois du secteur non structuré. On peut mesurer la différence qu'introduit la prise en compte des actives marginales.

Tableau n° 6 : Catégories d'emplois non agricoles

	1975		1978	
	Effectif	%	Effectif	%
1. Tertiaire administratif	122 919	16,8	140 537	14,7
2. Salariés commerce et services	78 695	10,7	92 858	9,7
3. Ouvriers et salariés	184 085	25,1	212 940	22,3
4. Indépendants commerce et services	132 464	18,0	234 218	24,5
5. Aides commerces et services	42 494	5,8	58 741	6,1
6. Ouvriers indépendants	98 049	13,4	123 898	12,9
7. Apprentis et aides de l'artisanat	75 057	10,2	93 638	9,8
TOTAL	733 763	100,0	956 830	100,0

On ne peut inclure tous les salariés des trois premières catégories dans l'emploi moderne. En effet, les domestiques, salariés non déclarés des ménages seront classés à part (40 000 en 1975). On ajoutera les membres du clergé (6 000), soit 46 000 personnes en tout qui seront non-classées. D'autres corrections mineures sont intervenues, la plus importante étant la prise en compte des indépendants des transports dans les emplois du secteur structuré. Enfin, les non-déterminés correspondent aux hors-activité déjà comptés. En 1975, il reste tout de même 3 500 non-déterminés.

La structure de l'emploi relevée en 1978 est appliquée à la population de 1980, tandis qu'en 1975 une correction a été opérée afin de tenir compte des activités marginales. Dans un premier temps, nous ne présenterons pas la répartition par activité.

Nous pouvons donc établir une première synthèse de l'emploi en distinguant trois principales composantes qui sont l'emploi agricole, l'emploi non agricole du secteur structuré et du secteur non structuré, ce dernier étant présenté plus en détail.

Ce sont les emplois du secteur non structuré qui croissent le plus rapidement, en particulier en milieu urbain. La croissance des 10-14 ans et celle des actifs marginaux est égale par hypothèse à la croissance des strates de population correspondantes.

Tableau n° 7

	1975		1980		TCMA
		%		%	
Pop. occupée totale	3 089,0	100,0	3 570,5	100,0	2,9
dont agricole	2 294,3	74,3	2 403,3	67,3	0,9
non agricole	794,7	25,7	1 167,2	32,7	8,0
dont non classés	46,0		69,5		8,6
non déterminés	3,5				
Reste	745,2	100,0	1 097,7	100,0	8,1
dont salariés et professions libérales	363,0	48,7	532,0	48,5	7,9
Emplois non structurés :	382,2	51,3	565,7	51,5	8,2
. 10-14 ans	21,0	(2,8)	30,7	(2,8)	7,7
. actifs marginaux	48,0	(6,4)	69,2	(6,3)	7,6
. informel rural	86,3	(11,6)	98,1	(8,9)	2,6
. informel urbain	226,7	(30,5)	367,7	(33,5)	10,2

* TCMA : Taux de croissance moyen annuel

Réalisée uniquement à l'aide des variables démographiques, la mesure de l'emploi non structuré est encore insuffisante et imprécise. C'est en rapprochant ces données des statistiques d'entreprises que l'on pourra avoir une meilleure saisie du secteur non structuré et du volume de l'emploi.

4 - LES STATISTIQUES D'ENTREPRISES

Il existe en Côte d'Ivoire de nombreuses sources statistiques, financières ou administratives sur les entreprises. Le champ couvert par ces statistiques est variable d'une source à l'autre. C'est ce qui

nous permettra de proposer une typologie des activités. En effet, ne disposant pas de données économiques homogènes sur l'ensemble des entreprises, il est actuellement impossible de définir des catégories d'entreprises à partir de critères comme le nombre de salariés, l'investissement ou le chiffre d'affaires. Par contre, l'enregistrement d'une entreprise dans un fichier administratif ou fiscal est un critère unique d'enregistrement, les activités non structurées étant celles qui ne sont pas enregistrées. La multitude des fichiers, qui est un handicap pour le traitement des données sur les entreprises, permet tout de même d'affiner cette notion d'enregistrement et de définir plusieurs catégories d'entreprises enregistrées (ou structurées).

4.1 - Les entreprises enregistrées

Depuis longtemps, on définit en Côte d'Ivoire le secteur moderne des entreprises par la tenue d'une comptabilité. Les entreprises qui remplissent leurs obligations en matière de comptabilité sont suivies dans les Centrales de Bilans annuelles. Ce sont ces mêmes entreprises qui sont traitées par la Comptabilité Nationale pour les comptes des sociétés et quasi-sociétés. Ces statistiques d'entreprises modernes sont celles qui sont utilisées dans le Plan et diffusées à l'extérieur. Elles correspondent à 2 500 entreprises environ en 1980.

Toutefois, le nombre d'entreprises enregistrées soit par l'administration des Impôts, soit par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, soit par toute autre institution qui exerce une tutelle sur une partie des entreprises est nettement plus important. Le fichier des entreprises contribuables contient 14 800 entreprises en 1982. Il y a donc plus de 12 000 entreprises qui paient la patente par voie de rôle (ce qui suppose une certaine assise et surtout une évaluation du chiffre d'affaires pour le calcul de l'assiette de l'impôt), mais qui ne remplissent pas leurs obligations comptables.

Nous dirons par la suite que ces entreprises constituent le secteur intermédiaire.

4.2 - Les activités non structurées

Toute une partie de l'activité économique s'exerce en dehors des normes fixées par la puissance publique. Nous pouvons décrire qualitativement ces différentes formes d'activités non structurées, dont nous présenterons par la suite une estimation en nombre d'emplois.

Il y a tout d'abord les activités sédentaires exercées dans un local. Par sédentaire, il faut comprendre que les attributs de l'activité (stock de marchandises ou de matières premières, outillage etc.) restent en permanence (et notamment la nuit) dans un local prévu à cet effet. On appelle généralement en Côte d'Ivoire ce type d'activité le "secteur informel localisé" (ou encore "les petites activités sédentaires"). Dans les villes, ces établissements sont soumis à une patente mensuelle perçue par les mairies.

Par opposition sur le type de local, on définit ensuite un "secteur informel non localisé". Bien que certaines de ces activités puissent s'exercer de façon habituelle à la même place, il n'y a pas de stock ou outillage qui reste en permanence. La distinction entre ce qui est sédentaire et ce qui ne l'est pas repose, en dernière analyse, sur un critère de taille de l'investissement, ou, pour les commerces, de stock. On trouve dans cette catégorie les activités de rue et les activités ambulantes.

Nous préférons isoler les activités exercées sur les marchés. En effet ces activités peuvent être dénombrées et sont d'ailleurs régulièrement étudiées. En Côte d'Ivoire, les activités exercées sur les marchés sont soumises à un droit de place payé quotidiennement (beaucoup d'activités de rue hors marché acquittent également cette taxe).

Toutes ces activités, bien que non structurées, sont exercées de façon visible. Mais pour être complet, il faut intégrer dans notre description les activités exercées à domicile, dans des cours privées. Ces activités peuvent être recensées lors d'enquêtes auprès des ménages.

Bien que ces types puissent s'appliquer aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural, il paraît souhaitable d'isoler le secteur informel rural, pour lequel la distinction entre activité localisée et activité à domicile sera souvent difficile. Mais c'est surtout parce que les investigations sur les établissements ne sont pas menées de la même façon en milieu urbain et en milieu rural, et que d'autre part, les statistiques auprès des ménages peuvent toujours être présentées en distinguant le milieu d'habitat, que nous choisissons de formuler une catégorie : "informel rural".

4.3 - Typologie des activités non agricoles

Il s'agit de la synthèse de ce qui vient d'être présenté.

Appellation	Nbre d'entreprises	Enregistrement
1 Secteur moderne	2 500	Comptabilité selon plan comptable Impôt sur bénéfice
2 Secteur intermédiaire	11 000	Patente
3 Secteur informel localisé	40 000	Local (patente municipale)
4 Informel non localisé (dont marchés)		Pas d'enregistrement (sauf taxe de place)
5 Activités à domicile		Pas d'enregistrement
6 Informel rural		Pas d'enregistrement

Les estimations du nombre d'entreprises pour les trois premières catégories concernent l'année 1980. nous allons maintenant proposer

des estimations d'emplois par comparaison avec les statistiques démographiques.

4.4 - L'emploi dans les statistiques d'entreprises

Seul l'emploi dans le secteur moderne est connu. Encore faut-il souligner que les données disponibles ne couvrent pas l'ensemble des activités modernes (notamment l'administration) et qu'il y a incohérence entre différentes sources. Nous disposons par ailleurs de données sur l'emploi non structuré dans le recensement des établissements de 1976.

a) L'emploi dans le secteur moderne

Nous présentons ici une synthèse de différentes sources (et estimations pour ce qui est des emplois dans l'administration) qui est très proche de celle utilisée pour la préparation du Plan 1981-1985. Le secteur moderne comptait 211 000 emplois (non compris le secteur primaire) en 1975 , 318 000 en 1980.

Tableau n° 7 : Emploi moderne en 1975 et 1980 (en milliers)

	1975	1980
Industrie	54	80
Bâtiment	31	44
Transports et communications	23	35
Services	9	25
Commerce	24	27
Administrations publiques et privées	70	107
TOTAL	211	318

Tous les emplois modernes sont des emplois salariés ou de professions libérales. Les exceptions (indépendants, patrons de petites entreprises personnelles modernes) sont peu nombreuses, le nombre des entreprises individuelles enregistrées à la Centrale de Bilans de 1980 étant inférieur à 400.

b) L'emploi dans le secteur non structuré

Les résultats sur l'emploi du recensement général des activités en milieu urbain de 1976 ne se prêtent pas facilement à une analyse par catégorie d'entreprises. De plus, il y a une sous-estimation flagrante du volume de l'emploi, le nombre d'entreprises enquêtées étant pour

certaines branches d'activités ou certaines villes, inférieur au nombre d'entreprises enregistrées par la Chambre d'Industrie.

Néanmoins, certaines données sur l'emploi sont utilisables et les autres informations du recensement, notamment la répartition des établissements par activités, peuvent servir de base à des estimations.

Près de 26 000 petits établissements ont été recensés. Les estimations d'emplois sont les suivantes :

Tableau n° 8 : L'emploi dans les petits établissements en 1975

	Nombre d'établis.	Salariés	Non sal.	TOTAL
Industrie (artisanat) et Bâtiment	8 100	5 500	14 500	20 000
Services	3 500	1 000	4 000	5 000
Commerce	14 500	5 500	24 500	30 000
TOTAL	26 100	12 000	43 000	55 000

Les établissements ainsi définis comptent moins de 5 salariés (mais la majorité n'a aucun salarié permanent) et ne tiennent pas de comptabilité. Les propriétaires de ces établissements (qui sont classés parmi les indépendants) sont comptés ici parmi les non-salariés.

Au cours du recensement des établissements de 1976, les emplois sur les marchés ont été dénombrés : 6 000 dans l'artisanat, 6 000 dans la restauration et la coiffure (services) et 65 000 dans le commerce. Une partie de ces emplois correspond à la catégorie des actifs marginaux définie par les variables démographiques.

5 - BILAN DE L'EMPLOI EN 1975 ET 1980

La comparaison des statistiques démographiques et des statistiques d'emploi d'entreprises va nous permettre de préciser la physiologie de l'emploi en 1975 et son évolution jusqu'en 1980.

5.1 - Calcul des types d'emploi

a) L'emploi du secteur moderne et du secteur intermédiaire

L'emploi tel qu'il est défini par les statistiques d'entreprises et de l'administration ne couvre pas l'ensemble de la population

non agricole salariée. La différence constitue l'emploi du secteur intermédiaire qui correspond grosso modo au secteur ainsi défini dans la typologie des activités. Nous appuyant sur les informations du recensement des établissements de 1976, nous avons toutefois considéré que des non-salariés travaillaient dans les entreprises du secteur intermédiaire, mais que inversement des salariés étaient employés dans le secteur non structuré. Enfin, il faut également déduire les emplois non agricoles exercés dans des entreprises du secteur primaire.

Tableau n° 9 : calcul de l'emploi dans le secteur intermédiaire
(en 1 000)

	1975	1980
Salariés et professions libérales	363	532
- Secteur moderne	211	318
= Reste	152	214
- Salariés branches primaires	10	17
- Salariés non structuré	11	13
+ Non salariés	14	14
= Secteur intermédiaire	145	198

Si le volume global de l'emploi dans le secteur intermédiaire peut être déterminé aisément, la répartition par branche d'activité est plus délicate, puisque cette information n'existe pas dans le recensement de la population. De plus, contrairement aux professions constituées en majeure partie d'indépendants ou d'apprentis (par exemple commerçants ambulants, tailleurs, menuisiers etc.), les professions comprenant beaucoup de salariés risquent de voir leurs effectifs répartis en différentes branches d'activité (exemple : manoeuvres, secrétaires etc.)

Afin de contourner cet obstacle, nous avons effectué un calcul qui tient compte à la fois de la structure de l'emploi du secteur moderne par catégorie socio-professionnelle et de la répartition par profession du recensement de la population. Nous pouvons ainsi présenter une répartition de l'emploi du secteur intermédiaire par activité, les chiffres présentés n'ayant bien entendu qu'une valeur indicative.

b) L'emploi dans le secteur non structuré

Nous reprenons ici les statistiques démographiques avec quelques modifications (addition de salariés et déduction de non salariés

du secteur intermédiaire) réparties proportionnellement entre le milieu rural et le milieu urbain. Nous ne pouvons pas répartir la population occupée de 10 à 14 ans selon les différents types d'emploi. Par contre, la population active marginale est incluse dans les emplois sur les marchés.

La répartition des emplois non structurés par activité ne pose pas de difficulté particulière, étant entendu qu'elle se situe dans le cadre général des estimations effectuées à partir des données du recensement. Les évolutions de 1975 à 1980 sont fonction tout d'abord de la répartition de la population occupée non agricole et non salariée par sexe et par milieu. L'évolution de l'emploi dans le secteur informel localisé est estimée d'après l'évolution du nombre des petits établissements pour lesquels on possède des données partielles. Pour les marchés en 1980, on a pris en compte l'évolution de la population active féminine.

5.2 l'emploi en 1975

En 1975, le secteur moderne stricto sensu emploie un quart des actifs non agricoles. Si l'on ne considère que la population occupée (à l'exception des domestiques) du tableau ci-dessous, la proportion des emplois modernes est de 28,7%. C'est dans le bâtiment et les services et administrations que la part de l'emploi moderne est la plus importante.

Dans les villes, et en ne considérant que la population de 15 ans et plus, le secteur moderne emploie un peu moins du tiers des actifs non agricoles.

Le secteur intermédiaire comprend pour un tiers des conducteurs d'engins de transport. L'emploi dans l'industrie y est faible, et plus encore dans le commerce. Il s'agit en général d'emplois dans des P.M.E., mais pas de l'emploi de toutes les P.M.E. puisque celles qui ont une comptabilité sont comprises dans le secteur moderne.

Les activités non structurées en milieu urbain emploient 282 000 personnes. C'est bien sûr à ce niveau que le flou concernant les définitions d'activité et d'emploi rend les données présentées ici tout à fait relatives. Un peu plus de 5% de ces actifs ont moins de 15 ans tandis que 14% sont des actifs marginaux (comptés ici avec les emplois sur les marchés).

Le secteur informel localisé emploie peu de monde par rapport aux autres composantes du secteur non structuré. C'est le secteur informel non localisé urbain qui emploie le plus d'actifs dans l'industrie (en fait dans l'artisanat). Il faut compter dans ce type d'activité le travail à domicile tel qu'il a été saisi dans le recensement de la population.

Le secteur informel rural compte près de 100 000 personnes, ce qui est loin d'être négligeable. 55% sont employées dans le commerce.

Tableau n° 10 : Bilan de l'emploi non agricole en 1975
(en 1 000)

	Industrie et artis.	Bâtiment et TP	Transports et commun.	Commerce	Services et admin.	TOTAL
Moderne	54	31	23	24	79	211
Intermédiaire	25	31	47	23	29	145
S/ total I	79	52	70	47	108	356
Inf. localisé	19	1	-	30	5	55
Marchés et margin.	6	-	-	74	11	91
Inf. non loc. urbain	78	14	2	37	5	136
Informel rural	30	9	-	54	4	97
S/ total II	133	24	2	195	25	379
TOTAL	212	76	72	242	133	735

5.3 - L'emploi en 1980

On ne peut être aussi précis pour décrire l'emploi en 1980. Malgré le caractère approximatif de certaines données, on peut dégager des tendances de façon assez nette.

La période 1975-1980 a été favorable en Côte d'Ivoire, au moins jusqu'en 1979. La croissance des emplois du secteur moderne est soutenue (8,5% par an) mais elle est dûe en partie à une amélioration de l'enregistrement des entreprises. Le secteur intermédiaire connaît pour cette raison une croissance moindre. Il est donc préférable, si l'on veut éviter les difficultés liées à la variation du champ d'étude statistique, de retenir la croissance de l'ensemble des emplois salariés et assimilés, croissance qui est de l'ordre de 7,7% par an. A partir de 1980, on constate le phénomène inverse : croissance faible de l'emploi moderne accompagnée d'une baisse du nombre d'entreprises enregistrées dans le secteur moderne et croissance importante du secteur intermédiaire.

L'emploi dans les activités non structurées augmente de 10% par an en moyenne en milieu urbain, et de 3,1% en milieu rural. Ces tendances devraient se poursuivre tant que le rythme d'urbanisation restera aussi rapide, accompagné en plus d'une évolution plus rapide du chômage. Il est difficile d'évaluer la croissance des différentes composantes du secteur non structuré, mais il est certain que ce sont les activités de rue et à domicile, ainsi que toutes les activités précaires qui se développent le plus rapidement.

Tableau n° 11 : Bilan de l'emploi en 1980

(en milliers)

	Secondaire + transports	Tertiaire	TOTAL	Croissance annuelle
Moderne	159	159	318	8,5%
Intermédiaire	112	86	198	6,4%
S/total I	271	245	516	7,7%
Informel localisé	187	266	80	7,8%
Marchés et marginaux			139	8,8%
Inf. non loc. urbain			234	11,5%
Informel rural	44	69	113	3,1%
S/total II	231	335	566	8,4%
TOTAL	502	580	1 082	8%

Ce tableau ne fait que traduire la hausse plus rapide de l'emploi non salarié constatée en comparant les résultats de l'EPR 1978 à ceux du recensement de 1975. Malgré le caractère hypothétique des données présentées ici, la tendance à l'accroissement plus rapide des formes d'emploi non structuré demeure indéniable. La période 1975-1978 a été une période de croissance exceptionnelle en Côte d'Ivoire, et les taux de croissance annuels de l'emploi moderne ou intermédiaire ne semblent pas pouvoir dépasser dans l'avenir ceux de cette période. En d'autres termes tant que les caractéristiques générales des comportements démographiques et sociaux demeurent inchangées, cette situation se poursuivra. Certes, une croissance aussi rapide de l'emploi non structuré reste limitée par les "réserves" de main-d'oeuvre que constitue la population actuellement agricole. Mais cette réserve est énorme et se situe à l'échelle de l'Afrique de l'Ouest. Et l'on a pu calculer qu'il faudrait une trentaine d'années pour que l'accroissement de la population active urbaine retombe à des taux plus voisins de l'accroissement naturel de la population de Côte d'Ivoire.

MAROC
MINISTÈRE DU PLAN
DIRECTION DE LA STATISTIQUE

FRANCE
INSEE
ORSTOM

ASSOCIATION INTERNATIONALE
DES STATISTICIENS D'ENQUÊTES

**SEMINAIRE
SUR LES STATISTIQUES
DE L'EMPLOI
ET DU SECTEUR NON STRUCTURE**

**Rabat, 10-17 Octobre 1984
rapport des sessions et communications
tome 2**

MAROC
MINISTÈRE DU PLAN
DIRECTION DE LA STATISTIQUE

FRANCE
INSEE
ORSTOM

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES
STATISTICIENS D'ENQUÊTES

SEMINAIRE
SUR LES STATISTIQUES
DE L'EMPLOI
ET DU SECTEUR NON STRUCTURE

RABAT, 10-17 OCTOBRE 1984
RAPPORT DES SESSIONS ET COMMUNICATIONS
TOME 2

PARIS - JUILLET 1985